

<http://ugtg.org/spip.php?article381>



Pollution de la grande rivière à goyaves : la fin du conflit

- Dossiers - Pollution de 'la Boucan' -



Date de mise en lignemercredi 26 juillet 2000

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

PROTOCOLE D'ACCORD ENTRE L'ÉTAT ET LE COMITÉ DE SOUTIEN DU COLLECTIF DE LA BOUCAN

Il a été convenu ce qui suit :

1. Suspension d'activités de la distillerie Bonne-Mère le 27 juillet jusqu'au 27 août en raison des difficultés pluviométriques.
2. Distillation à partir du 27 août de 100 tonnes par jour après mise en marche du premier méthaniseur Le Préfet s'engage à réaliser cet objectif par augmentation des capacités de stockage. Un arrêté préfectoral précisera les conditions d'application de ce point. Si par extraordinaire avant la reprise de septembre il apparaissait que cette augmentation de la capacité de stockage devrait être retardée une nouvelle réunion aurait lieu immédiatement.
3. Mise en place d'un système complémentaire de dépollution après passage au méthaniseur. Les études sont engagées dès maintenant, les travaux suivent immédiatement.
4. Mise en place d'un comité de suivi du présent accord chargé de vérifier l'application du présent accord.
5. La Préfet interviendra auprès du Parquet de Pointe-à-Pitre, de façon à examiner avec lui l'abandon des plaintes engagées contre les jeunes et le collectif de la Boucan.

26 JUIL. 2000